

PROCES VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL

Du 05 juin 2026 à 17h30

Etaient présents : Mmes – Mrs JANSONNIE / JOURDIN / HURIEZ / LOOSLI / PAGANO / LORANS / DUBOIS / DUGUE / BAUGEY / GERBER / CLEMENT-COLLIN / OUHAYOUN-DERET / PETIT

Etaient absents : MMs LE STRAT / CHAMBOLLE / REGNEAULT / SAHLER / TIBAUDO / BLATEYRON

Ont donné pouvoir : Mme LE STRAT à Mme HURIEZ
Mme CHAMBOLLE à Mme PAGANO

A été nommé(e) secrétaire : Mr CLEMENT -COLLIN

1 Désignation des délégués des conseillers municipaux et de leurs suppléants pour les élections sénatoriales 2026

Monsieur le Maire informe que l'ensemble des conseils municipaux doivent se réunir le 05 juin 2026 afin de désigner les délégués qui éliront les sénateurs le 27 septembre 2026.

Monsieur le Maire rappelle également que les délégués et leurs suppléants sont élus sur la même liste, sans débat, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel.

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu [l'instruction n° NOR :INTP2611651C](#) du 06.05.2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux

Vu l'arrêté préfectoral pris en date 20.05.2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de MMs JOURDIN / DUBOIS / GERBER / PAGANO La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection des délégués

La liste déposée et enregistrée :

La liste Henrichemont avec vous est composée par MM. JANSONNIE, PAGANO, LOOSLI, JOURDIN, LORANS HURIEZ, DUGUÉ, DUBOIS

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Le Maire indique que doivent être élus 5 délégués et 3 suppléants

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15

- bulletins blancs ou nuls : 0

- suffrages exprimés : 15

Ont obtenu :

- liste Henrichemont avec vous 8 sièges

M. le Maire proclame les résultats définitifs : Liste Henrichemont avec vous est élus

MMs JANSONNIE, PAGANO, LOOSLI, JOURDIN, LORANS, délégués titulaires

MMs HURIEZ, DUGUÉ, DUBOIS, délégués suppléants

Fin de séance à 17h55

Le secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'P. L.' followed by a horizontal line.

Le Maire

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'J. Janssonie'.